

Stage de formation syndicale
LANGUES VIVANTES : conditions d'enseignement et
perspectives du métier

JEUDI 13 OCTOBRE 2011
au Collège Michelet de LENS (33 Bld Basly) de 9h-17h

Diversification peu de chagrin, horaires riquiqui , effectifs lourds, groupes de compétences , diplômes et certifications.....Ce stage s'adresse à tous les collègues de langue désireux de faire le point sur les condition d'enseignement de leur discipline et sur les perspectives du métier.

Ce stage se déroulera en présence de Marc Rollin, du secteur national Langues Vivantes.

Les stages de formation syndicale sont un droit pour tous les salariés (12 jours maximum par an). Il suffit de le demander en remplissant le formulaire (modèle en pièce jointe) et en le déposant au secrétariat de ton établissement au moins un mois à l'avance. Ne pas oublier de prévenir le SNES de ta participation au stage en envoyant un message électronique à S3lil@snes.edu et d'indiquer si tu prendras le repas à la cantine de l'établissement ce jour là.